

Pourquoi je ne pourrai pas valider ce premier tour de scrutin des élections aux sections du CoNRS
Lettre ouverte au bureau de vote.

Monsieur le président du bureau de vote,
Mesdames les assesseuses et messieurs les assesseurs.

Je viens par la présente vous faire part de mon trouble. À quelques heures de la clôture, je ne vois pas comment je pourrais respecter mon mandat en attestant que ce scrutin s'est déroulé dans des conditions correctes, sous mon contrôle.

En effet, qu'avons-nous pu observer : une interface d'ordinateur sur laquelle le nombre de votants augmentait, et des « vérifications » périodiques de « clés de scellement », c'est à dire des suites de caractères identiques du début à la fin. Sur la foi des explications qui nous ont été données, nous devrions penser que ce sont là des « preuves » d'un scrutin sans incident. Mais en fait, sauf à accorder une confiance aveugle dans la société qui organise ce vote d'un bout à l'autre, héberge seule les différents logiciels et bases de données, et nous présentera demain un « résultat » invérifiable, en quoi ce que nous avons vu garantit-il quoi que ce soit ?

Certes, nous avons rentré des « clés de chiffrement » choisies librement par nous. Mais contrairement aux pratiques auxquelles nous sommes habitué-es en matière de chiffrement à clé publique, ce ne sont pas les clés publiques que nous avons saisies sur le système mais bien nos propres clés de déchiffrement, privées. Nous ne disposerons pas de la base de donnée des votes pour y appliquer notre décodage, mais juste d'un résultat qui nous sera donné après que nous ayons à nouveau saisi nos clés privées. En résumé, nous aurons saisi deux fois des clés, et on nous donnera un résultat. Les électrices et électeurs de leur côté auront reçu un accusé de réception tout aussi invérifiable faute d'accès à l'algorithme de chiffrement. Ainsi, tout le processus se sera déroulé, de notre point de vue, dans une boîte noire ! Et sur la foi d'une confiance aveugle dans la société commerciale ayant remporté le marché nous devrions assurer la sincérité et la sécurité du vote ?

Mais mon mandat de scrutateur *m'interdit* de faire confiance à qui que ce soit. La déontologie autant que l'éthique m'imposent de tenter de garantir aux électrices et électeurs que le scrutin s'est déroulé correctement.

Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas là d'un débat sur le principe du vote électronique, ce n'est en aucune façon le sujet. J'aurais exactement les mêmes réserves si, dans un vote à l'urne, je n'avais pu accéder à la salle de vote, si l'urne avait séjourné hors de ma vue mais en présence de quelqu'un-e disposant des clés, ou si le dépouillement s'était déroulé à huis-clos. Dans un vote par correspondance, si par exemple les bulletins nous étaient amenés hors de leurs enveloppes, ou si le recomptage manuel nous était interdit, la situation serait la même !

Certes, nous dit-on, un expert indépendant, mais lui aussi choisi par la direction, a audité le système de vote. Soit, mais malgré nos demandes réitérées et les promesses reçues en retour nous n'avons toujours pas eu le rapport de cet expert.

Autres éléments troublants : les « empreintes » téléchargées au début du processus, le 16 mai, indiquaient : « Date de pose des scellements : 16/05/2021 15:36:01 pour le système et 16/05/2021 15:34:47 pour la configuration. Celles téléchargées aujourd'hui indiquent respectivement 20/05/2021 09:51:59 et 20/05/2021 09:49:12 Que dois-je en déduire ? Et que penser du sérieux d'une société qui nous a fait saisir nos clés de déchiffrement sur l'ordinateur portable d'un de ses collaborateurs et non pas sur leurs serveurs censés être sécurisés ? Le moindre code malveillant d'interception des saisies clavier sur cette seule machine aurait suffi à intercepter les clés !

Tout ceci m'amène à refuser d'apparaître comme validant un processus qui, à la réflexion, m'a été totalement dissimulé. J'ai conscience que ces interrogations arrivent tard, et qu'il aurait été préférable de pouvoir échanger sur ces sujets auparavant. Mais la brièveté du scrutin m'a pris un peu de court, et j'ai mis longtemps à comprendre d'où venait mon malaise. J'espère que nous aurons l'occasion d'en discuter de vive-voix demain.

Cordialement,
Alain Castera